



Déclaration de Mgr Pierre d'Ornellas, archevêque de Rennes après la mise en examen de l'abbé Yannick Poligné

Jeudi 10 novembre 2022 à Rennes.

C'est avec tristesse et douleur que j'ai appris le lundi 7 novembre 2022 la mise en examen à Paris et incarcération de l'abbé Yannick Poligné, curé de la Paroisse Saint-Louis-Marie en Brocéliande, pour viol aggravé sur mineur et usage de stupéfiants.

Je veux avant tout assurer la personne victime de ma compassion et de mon entier soutien. Je comprends et partage la douleur, la colère ou la stupéfaction que les fidèles et les prêtres du Diocèse de Rennes peuvent éprouver, et tout spécialement les paroissiens de la paroisse Saint-Louis-Marie en Brocéliande et des autres lieux où il a exercé un ministère pastoral. Beaucoup lui ont fait confiance et se sentent trahis. Je viendrai les rencontrer et les écouter dès ce week-end et dans les jours qui suivent. Avec eux en particulier et avec tous les fidèles, les prêtres, les diacres, les consacrés du Diocèse, nous allons traverser cette épreuve ensemble dans la foi au Seigneur Jésus.

Je devine combien nombre d'hommes et de femmes peuvent être scandalisés par cette information. Je le comprends et assure chacun de ma détermination à agir.

J'ai assuré la justice civile de l'entière collaboration du Diocèse, et signalé à Rome les faits auprès du Dicastère pour la Doctrine de la Foi afin de lancer en parallèle une procédure canonique.

Je redis ma disponibilité pour tous ceux qui en auront besoin. Je rappelle que toute personne peut être reçue et écoutée par la cellule d'écoute du Diocèse de Rennes (02 99 14 35 53) ou auprès du service indépendant France Victimes (01 41 83 42 17).

Que le Seigneur console et fortifie chacun sur ce chemin de justice et de vérité, au service de ceux qui souffrent.

Contact presse :
communication@diocese35.fr